

12 mar 2021 -18:17

Appartient à Conseil des ministres du 12 mars 2021

Covid-19 : crédits de personnel supplémentaires pour le SPP Intégration sociale

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi de crédits de personnel supplémentaires au SPP Intégration sociale en conséquence de la crise du coronavirus.

La crise du coronavirus a généré au cours de l'année écoulée une intensification de la pression et la charge de travail pour différents services et secteurs, et donc aussi pour le SPP Intégration sociale. Afin de pouvoir faire face à l'accroissement du volume de travail en 2021 aussi, une augmentation non structurelle des moyens de personnel lui est octroyée.

Cette augmentation se chiffre à 104.000 euros pour la période allant jusqu'au 30 juin 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be